



HAL
open science

Une brèche critique dans la “ ville garantie ” ? Espaces intercalaires et architectures d’usage

Marc Breviglieri

► To cite this version:

Marc Breviglieri. Une brèche critique dans la “ ville garantie ” ? Espaces intercalaires et architectures d’usage. Cogato-Lanza, E.; Pattaroni, L.; Piraud, M.; Tirone, B. De la différence urbaine. Le quartier des Grottes / Genève, MétisPress, pp.213-236, 2013. <hal-03248365v2>

HAL Id: hal-03248365

<https://hal.science/hal-03248365v2>

Submitted on 22 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

1 / UNE BRÈCHE CRITIQUE DANS LA «VILLE GARANTIE»? ESPACES INTERCALAIRES ET ARCHITECTURES D'USAGE

Prélude /

Première visite aux Grottes (env. 16:30) / notes de terrain retravaillées

[...] il semble qu'on pénètre en s'enfonçant dans le quartier des Grottes; on y trouve d'emblée l'empreinte d'une ambiance particulière. S'enfonçant, on laisse derrière soi des espaces publics relativement anonymes, un large parking faiblement occupé, une rue encombrée, longeant la voie ferrée et recoupant plus loin une artère plus large qui borde sur un autre flan le quartier. Il faut donc traverser ce parking pour sentir qu'on pénètre dans les Grottes. Derrière le passage qui longe le parking, le quartier se déploie en placettes et en petites rues qui grimpent. Il ne semble, à première vue, ni intégralement perceptible dans son étendue, ni intégralement divisible, ni enfin intégralement homogène. Prédomine au seuil de franchissement une rupture d'impression, prélude à la manifestation sensible d'une atmosphère plus «intérieure», plus intimement vivante. La pénétration dans le quartier donne l'impression de ralentir; s'y enfoncer, sentir comme un rétrécissement de la ville dans l'espace confiné du quartier [...]. Au regard des traces d'usure sur les façades ou sur le mobilier urbain, la plastique du quartier renvoie manifestement à différents niveaux d'historicité enchevêtrés. Le repérage dans l'espace n'est pas évident; la tonalité sensible qui enveloppe la déambulation s'imprègne d'une excitation exploratoire se détachant sur un léger fond d'inquiétude (impression de désorientation liée à celles d'enfoncement et de rétrécissement). Ce fond inquiet est compensé par le sentiment d'être arrivé dans un quartier, d'être protégé par la membrane fictive qui l'enveloppe dans une certaine unité [...]. La couche de sensations est épaisse, le quartier donne une impression de densité architecturale; les rues, ruelles et coursives font apparaître un canevas de couloirs et de goulets qui disposent à diverses postures attentionnelles et qui potentialisent différentes directions de passage; les places et placettes invitent au séjour passerager; un jeu d'ombre et de lumière contextualise d'une autre manière cette hétérogénéité de la forme architecturale. L'orientation est aussi troublée par le statut équivoque des espaces: la césure espace public/espace privé n'est pas toujours lisible, les seuils d'habitation et les clôtures séparatrices ne sont pas forcément apparentes, certains lieux de passage semblent traverser des lots résidentiels. La démarche hésite devant des zones poreuses et indécises, inter-

calées entre lieux d'habitation et espaces de circulation. Du point de départ situé devant la gare à l'enfoncement dans les Grottes, il y a manifestement une variation qualitative du contact avec autrui: je me retrouve alors moins dans des lieux d'intersection, d'itinéraires qui se croisent, que dans l'espace commun d'un voisinage auquel je me trouve sensiblement mêlé. Il s'en dégage à la fois une forme de gêne, provoquée par un sentiment d'intrusion; mais il s'y potentialise aussi de la rencontre, à travers les quelques regards appuyés des habitants, l'interpellation sympathique d'un commerçant ou la brève discussion avec la mère d'un enfant à vélo qui m'avait quasiment heurté.

Ce texte est consacré à l'analyse d'une *dynamique souterraine de résistance*. Cette dynamique ne surgit pas comme une pointe agressive mais suggère l'affirmation d'une alternative à ce que l'urbanisme tente, désormais à une échelle internationale, de maîtriser, de régler et d'orienter en s'appuyant sur le principe d'une *ville garantie*; une ville qui voudrait donner l'assurance de la qualité de ses propriétés et qui prétend en [faire] partager l'évaluation. Elle donnerait la garantie, par là, de ce que l'on considère «généralement» comme une circulation fluidifiée, une qualité patrimoniale, un bon assortiment de commerces, des services efficaces, un degré de rentabilité satisfaisant des investissements, etc. S'offrant pour le citoyen dans un espace de choix, ces propriétés de la *ville garantie* contribuent à l'*empowerment* de l'individu, censé y trouver les moyens de renforcer ses capacités à l'autodétermination. Mais la mise en forme d'un espace référentiel et informationnel qui soutient l'édification de la *ville garantie* tend cependant à lui faire perdre certaines de ses qualités sensibles. La métropole contemporaine altère, neutralise et aseptise les ambiances les plus inqualifiables, les moins traduisibles, de l'ordre de celles qui pourraient donner aux villes une profondeur troublante, des tonalités affectives changeantes, des opportunités de dérive sans repères.

L'appel de garanties

Le prélude retraçant ma première visite du quartier des Grottes fait ressortir cette qualité sensible de l'espace urbain qui appelle encore une troublante curiosité suscitée par une certaine profondeur inépuisable du cheminement. La *ville garantie* voudrait en quelque sorte ne plus permettre cela: ni une déstabilisation

RUE DE L'INDUSTRIE.



des attentes, ni un déplacement incontrôlable des appuis sensibles, ni cette délimitation confuse de l'orientation et des territoires traversés. Et c'est donc là même que se tient en substance une forme de résistance à son avènement généralisé, à travers des modalités d'habitation et de partage des espaces urbains qui brouillent les espaces référentiels et les zones de démarcation conventionnelle qui émergent de l'urbanisme des métropoles actuelles, réintroduisant de l'équivocité dans les modes d'appropriation et d'usage, redonnant une charge de réalité à l'«altérité régénérante du sensible» (LANNON 2008). Ce n'est pas pour rien que les mouvements récents de la révolte des indignés ont autant mobilisé la question de l'espace et de son investissement par la dimension du sensible ou de l'esthétique (BULLE 2012).

Apparition d'une angoisse civilisationnelle. Je poserai d'abord un plan très général à partir duquel on pourra circonscrire progressivement le domaine de réflexion sur la ville garantie. Il s'agit pour commencer de placer la discussion à l'horizon d'une angoisse propre à notre civilisation qui, schématiquement, constitue le premier seuil d'explication d'une demande quasi illimitée de garanties donnant lieu, tout particulièrement dans le domaine de la construction et de l'urbanisme, au recours d'ampleur inédite à l'accréditation et à l'évaluation (VITALE 2009; BOURDIN 2010; THÉVENOT 1986, 1994, 1997 et 2013)¹. Cette angoisse rend l'«agir humain» (JONAS 1990) d'abord captif de ses inquiétudes, et son autorité, tributaire du crédit accordé à un ensemble de dispositifs tiers susceptibles de susciter de la confiance. Ces dispositifs sont variés et censés représenter autant d'autorités neutres et indépendantes de toute manifestation de pouvoir arbitraire et assujettissant qui pourrait orienter les projets d'édification ou de modification de la ville. Ce sont des observatoires produisant des expertises scientifiques autonomes, des agences de certification de qualité ou de labellisation, des bureaux d'étude en ingénierie du bâtiment, des lieux de concertation devant permettre un contrôle démocratique et participatif de ces projets ou même des associations de militants et parfois de syndicalistes proposant des cadres de mesure alternatifs. Les modalités de consolidation de l'autorité légitime du projet urbain passent alors par la consultation d'experts spécialisés, par l'application de directives évolutives imposant des prescriptions techniques (directives résultant plus souvent d'organismes de représentation d'intérêts divers que du pouvoir étatique) ou par le recours à des organismes d'accréditation ou de labellisation certifiant la qualité du projet. C'est auprès de ces agents que se gagne un crédit qui fera foi et trans-

AVENUE EUGÈNE-EMPEYTA.



portera une autorité légitime auprès des acteurs impliqués. L'intériorisation de ces dispositifs dans la conduite du projet urbain, rendus pour la plupart obligatoires par la loi, induit une nette prolifération et une dense interconnexion d'indicateurs de performance et de qualité d'exploitation (sécurité, sobriété énergétique, équilibre budgétaire, représentations des besoins d'habitants, etc.). On trouve à l'œuvre la pratique du monitoring, du *benchmarking*, du ciblage par objectifs (*targeting*) faisant usage de banques de données fiables par l'outillage statistique et économétrique. D'un côté ces indicateurs de mesure sont mis en circulation dans un vaste réseau d'acteurs intervenant dans la fabrication ou l'aménagement du lieu, convergeant potentiellement avec l'outillage gouvernant l'action publique territorialisée, de l'autre ils sont intégrés à une véritable marchandisation de biens consommables certifiés, nous y reviendrons. C'est en partie sous l'influence de cette double dynamique que les métropoles s'uniformisent tout en se rendant comparables.

Première digression vers une genèse critique: l'architecture d'usage contre l'idée de garantie. Cette transformation du pouvoir légitime mise en jeu dans le projet urbain, et qui voit naître une nouvelle économie de la distribution du crédit, met en doute la confiance basique que l'architecte doit pouvoir accorder à l'habitant dans la partition de son œuvre. Il ne s'agit pas ici des dispositifs de concertation démocratique qui instaurent ou calibrent, en amont et pendant la réalisation du projet, un dialogue autour des besoins rationalisés des habitants. Il s'agit plutôt d'un crédit accordé aux potentialités créatives et inattendues de l'usage qui interviennent, une fois l'édifice bâti et le lieu conçu, à travers le geste singulier et presque vital d'appropriation de l'habitant. Un geste fondamental en cela qu'il structure positivement l'expérience de l'habiter et, qu'en un sens, il contribue lui-même partiellement à l'édification de l'œuvre, à sa métamorphose progressive ou à sa continuation inventive. Il y contribue activement en plaçant au regard du plan architectural et de la forme bâtie l'expression d'une corporéité qui s'installe à demeure, l'aménagement d'un environnement familier matériel et d'une topographie affective élémentaire, en deux mots: une architecture d'usage.

Élaboration d'un espace défensif. J'insisterai donc pour commencer sur cet arrière-fond d'angoisse disposant notre civilisation urbaine mondialisée à la projection d'une référence négative de son horizon qui prend fréquemment pour métaphore un enfer urbain. Un enfer dans lequel on tombe comme dans les profondeurs de l'abîme, et qui, précisément, implique une demande urgente de garanties sur sa refondation et son bon usage. Nul doute que cette angoisse civilisationnelle devant l'enfer représenté par l'agonie ou le laisser-aller de certaines villes entretient un rapport très spécifique avec l'architecture et l'urbanisme qui ont le pouvoir de convertir le lieu habité en abri et de faire prévaloir dans l'espace commun les coordonnées de la sécurité. Le triomphe de la ville garantie doit trouver sa projection dans ce rapport primordial.

Ce que l'angoisse dont il est ici question nourrit et ce qui s'affirme à travers elle, c'est un espace fini déterminé et propice aux élaborations défensives qui passent par un rétrécissement des champs affectifs et des possibilités d'expérience ayant habituellement le pouvoir de creuser la profondeur sensible de la ville. Un espace défensif dont le paradoxe apparent est qu'il n'entretient pas un rapport hermétique et fermé au monde extérieur, puisqu'il s'impose dans une dimension d'emblée

mondialisée, et qu'il démontre même une grande perméabilité à l'afflux considérable des échanges informationnels et marchands qui nourrissent le déploiement du capitalisme contemporain. Car au terme de l'édification de la ville garantie, c'est encore au crédit d'une mesure qu'il faut se fier: l'exemplarité affichée de la production architecturale et urbaine, exportable et garantie par des indicateurs objectifs de qualité, peut se résorber dans l'équivalent monétaire et se retrouver ainsi dans la zone d'intérêts calculables de ses créanciers, eux-mêmes soumis aux exigences des capitaux transnationaux qui alimentent les flux d'échange globalisés.

La face de l'angoisse qui se cache derrière la volonté de puissance de ce gouvernement défensif qui met sur orbite la *ville garantie* a d'abord pour horizon l'imminence d'une catastrophe universelle, une déstabilisation irrémédiable et désastreuse des grands équilibres cosmiques et biologiques; Hans Jonas en a fort bien posé le cadre (JONAS 1990). On ne peut pas séparer cette angoisse du thème de la culpabilité: c'est l'agir humain lui-même qui porte en puissance la menace de son péril en développant un monde fondé sur l'accélération du progrès technoscientifique et des circuits économiques et informationnels qui peuvent créer des nuisances dont les effets cumulatifs et irréversibles échappent à son contrôle². À cet égard, l'angoisse a aussi une substance éthique, car c'est bien l'éthique propre à l'idéologie du progrès économique, dont une matrice profonde, la consommation, suppose la destruction et l'épuisement des ressources et des énergies, qui finit par menacer le socle vital de l'humanité. Ce que l'agir humain met en péril n'est en effet rien de moins que le sol sur lequel s'ancre son existence; il met en danger «la vie qui le porte et la nature à l'abri de laquelle il découpait jadis l'enclos de ses cités» (RICŒUR 1991: 284).

Angoisse de l'incommensurable et souci du calculable (le refus de l'imagination politique). Le premier constat qui s'impose à la conscience de tous, c'est la démesure ou l'*incommensurabilité* du phénomène: sa portée, son échéance, sa dimension civilisationnelle (et non pas seulement naturelle), sa nature destructrice rapportée à son degré destructeur exponentiel, lui-même alimenté par l'interconnexion généralisée qui caractérise le réseau global planétaire et sa transformation continue³. Et donc si l'on considère que l'angoisse correspond à un rassemblement d'énergies anticipatrices, on comprend que notre civilisation, particulièrement fragilisée par le défi que lui impose l'incommensurable, se crispe devant la liquidation de son répertoire de solutions et donc face à l'affaiblissement considérable de ses pouvoirs de décision et de maîtrise de l'avenir. Or, cette crispation exerce une force de pression pour ramener l'angoisse de l'incommensurable vers le souci du calculable. C'est-à-dire pour refouler la nécessité d'une volte-face dans l'éthique du développement, à laquelle Hans Jonas appelait à travers une politique du soin et une philosophie de l'espérance responsable, au profit du défi de l'évaluation de la menace. Plutôt que d'édifier une autre architecture de monde, fondée sur une autre idée du commun, ce qui demanderait le recours à la fonction excentrique de l'imagination politique et à la confection d'une nouvelle enveloppe éthique, le souci du calculable redevient l'affaire du savoir scientifique et d'une pseudo politique. «Pseudo» car rendue à une fascination pour la gestion

publique du risque et démise de sa tâche fondationnelle par l'emploi systématique d'instruments de mesure et d'expertise, et l'appel aux instances tiers garantissant la qualité de sa démarche et l'efficacité de ses objectifs.

Apaisement (1) Normalisation, canalisation du donné de l'événement. L'espace cognitif de calcul, que ce défi lancé à l'évaluation fait naître, se retrouve au centre d'un lieu de collusion entre les pouvoirs politiques locaux, les instances internationales qui contribuent à la régulation du marché mondial et à la réglementation juridique internationale, et les grands investisseurs immobiliers (notamment les majors du BTP). L'efficacité de cette collusion ne peut être aujourd'hui comprise sans recourir au rôle occupé par un mouvement de normalisation qui affecte massivement les sociétés humaines et leur environnement matériel et spatial. Un espace cognitif de calcul spécifique y est mis en jeu: schématiquement, la normalisation configure le monde en propriétés mesurables, impliquant, par exemple, que les propriétés des humains, des choses et de leurs rapports, soit envisagées à l'état de régularités prédictibles [THÉVENOT 1995 et 1997]. L'environnement urbain contemporain subit une normalisation fonctionnelle, il est désormais comme entièrement recouvert par un espace de références conventionnelles facilitant la prévisibilité de l'utilisation normale qu'on peut en faire. Ainsi, le défi politico-scientifique lancé à l'évaluation, rechargé par autant de phénomènes qui font surgir le souci du calculable (réactions en chaîne, conséquences en cascade, phénomènes sournois de contagion, propagations soudaines des crises, volatilité des indicateurs de mesure, effondrement des valeurs, etc.), contribue au changement qualitatif de l'espace de la ville et de son environnement matériel et naturel. Ce changement peut être saisi dans le sens d'une certaine volonté de canalisation du donné de l'événement qui vient toujours en excès par rapport aux anticipations. Il n'y va alors pas d'un verrouillage pur et simple de l'accès aux zones instables où jaillit l'imprévu, mais de leur prise en charge par des «instruments de repérage» qui enserrant l'événement dans un mécanisme de qualification objective en réduisant nécessairement sa complexité immanente [THÉVENOT 1997]. L'explosion extatique du festif y sera réduite à la garantie d'un divertissement urbain et d'une consommation culturelle, l'inventivité technique du créateur sera dirigée vers les canaux de l'innovation qui garantissent le redéploiement industriel du territoire et valorisent l'indicateur de «créativité des villes», etc. [VIAUD, PATTARONI et BERTHOUD 2010; ROY-VALEX 2010]. Il s'y tient donc un cadre garanti renforcé qui semble chercher à extraire ou à protéger la ville de la globalité confuse du sensible où le soulèvement d'étrangeté pourrait encore frapper de stupeur le citoyen et, l'ayant déstabilisé, le démettre de ses capacités à l'autonomie individuelle [PATTARONI 2005].

Apaisement (2). Coefficient d'attractivité, la ville évaluée par le marché. Il faut bien garder en vue que la propagation massive des systèmes de normalisation et de certification de la qualité suit de près le développement d'un espace commercial à l'échelle de la mondialisation des flux de marchandises. C'est notamment sur ce point que la Communauté Européenne, haut lieu de programmation de l'élargissement de la sphère normative (au niveau des droits comme des normes techniques), peut apparaître comme participant au renforcement de la régulation

marchande et à l'exacerbation d'un régime de concurrence (THÉVENOT 2007). La certification de la qualité des biens ou des services offerts est devenue, sur des marchés rendus agressifs et volatils par cette concurrence exacerbée, un point de repère indispensable pour les acteurs économiques: un gage de confiance et d'attribution de droits pour les consommateurs et, grâce au crédit de réputation octroyé, une source de plus-value marchande pour les producteurs. Le *coefficient d'attractivité* des villes, qui comptabilise scrupuleusement les labels de qualité et de performance (économique, énergétique, etc.), agit comme une puissante information marchande occasionnant un effet de séduction et de captation des capitaux humains et financiers. Le pouvoir de cette information marchande est largement étayé par un appareillage métrique sophistiqué et médiatisé (indicateurs de qualité et vie et classements dans la hiérarchie urbaine globale) qui introduit un élément conatif dynamisant sur le marché à partir de la différenciation et de la rivalité qui est introduite entre les villes. Celles-ci apparaissent alors comme autant d'«objets prestigieux», à la fois source d'«interactions mimétiques» (supposant un mouvement vers la ressemblance) et de stratégies de distinction (induisant de la différence) (ORLÉAN 2011).

Seconde digression vers une genèse critique: opposer l'attachant à l'attractif. Derrière cette conception marchande de la ville, se met en place, à l'échelle du citoyen, une économie affective de nature un peu particulière: l'environnement urbain s'apprécie dans l'objectivité de ce qui le rend attractif (ou séduisant), il introduit des éléments de jugements qui demandent à être actualisés, il répond d'une démarche consumériste où le goût et la préférence individuelle sont mis à l'épreuve. L'attractivité met à distance la réalité de l'attachement où il est question d'affinités et de dépendances, d'appropriation sensible et pour ainsi dire charnelle, de convictions touchant à la force d'un lien intime sculpté par le temps. L'idée même d'attractivité dénoue ce lien, convertit la force de la conviction d'aimer un lieu en simple préférence, réduit le complexe de liens sensibles en jugement objectif. C'est une modalité d'appréhension qui est retournée, c'est la nature du complément existentiel que représente la ville qui est modifiée, comme s'il était d'ailleurs entendu que la *ville garantie* voulait donner l'assurance d'être attractive, d'attirer à elle, mais que rien, dans son programme de séduction, ne puisse préfigurer l'attachement qu'on lui rendrait. Et peut-être faut-il replacer cette partition, et l'avancée d'une politique de certification de la qualité de la ville, à la lumière de l'extension d'un monde aménagé pour accueillir une intensification des flux humains et des logiques de mobilité: l'accent porté sur l'attractivité explique un *venir à la présence*, une incitation au déplacement et une possibilité toujours ouverte de désadhérence à la ville habitée; déplacé sur l'attachement, cet accent livre ce qui y tient à demeure, les raisons d'un enracinement affectif.

La variété architecturale comme garantie marchande. L'attractivité des villes se définit donc sur le chemin de leur légitimation marchande, dans une situation d'exacerbation d'une compétition qui les oppose. Leurs stratégies de positionnement dans cet espace concurrentiel les rendent particulièrement sensibles aux effets de réputation qui trouvent leur noyau de reconnaissance dans les classements médiatisés sur la qualité de vie, dans les grands événements culturels et sportifs, ou dans l'offre architecturale remarquable. Mais les exigences du marché jouent aussi dans le sens d'un développement de la variété de l'offre anticipant l'expression diversifiée des préférences individuelles et de l'éclectisme des goûts. En voulant plutôt rendre variable ou hétérogène une production urbaine intégrée

à un circuit de consommation globale, la ville garantie tend à générer une diversification des architectures, peut-être même une recherche d'exceptionnalité.

Jacques Lucan, décrivant la diffusion récente d'îlots d'habitation composés de «plusieurs bâtiments conçus par différents architectes pour différents maîtres d'ouvrage» (macrolots), parle volontiers de l'émergence d'une «ville diverse», de la «diversité» comme maître mot de l'urbanisme contemporain⁴. Le noyau de rationalité économique n'est pas loin, un tel dispositif permettant de regrouper, dans le tableau d'ensemble, une composition attrayante d'architectes dont le renom circule grâce à une relative massification de la culture architecturale. Reprenant à son compte un passage tiré d'un article phare de Christian de Portzamparc, Jacques Lucan indique: «L'îlot ouvert permet "l'indépendance volumétrique des architectures distinctes", ce qui garantit "une variété infinie de possibilités de découpages fonciers et architecturaux", donc une variété des expressions architecturales individuelles» (LUCAN 2011: 49). L'impact sur le paysage urbain est visible: malgré la rigidité des cahiers des charges souvent discutée par les architectes, la morphologie d'ensemble se fragmente en laissant place à des variations d'ambiances architecturales, à l'usage de matériaux innovants, au recours à des formes inédites, à des dispositions aléatoires et des alignements irréguliers de bâtiments dont l'indépendance et la possible transformation dans le temps sont accentuées.

La tension propre aux espaces intermédiaires. Mais ce mouvement vers un affranchissement des typologies, et vers la mise en scène de différenciations architecturales, rappelle en seconde lecture la place exceptionnelle occupée par la question de la garantie. Suivant les descriptions de Jacques Lucan, qui s'appuient sur une lecture méticuleuse de différents projets architecturaux réalisés les quinze dernières années dans quelques métropoles françaises, les variations d'expressions architecturales s'inscrivent essentiellement au niveau du traitement volumétrique et de l'enveloppe spécifique du bâtiment, là où l'œil soutient un rapport avec la dimension gabaritaire et «sculpturale de la forme architecturale» (LUCAN 2011: 61). Or la complexification des formes édifiées et la répartition aléatoire des édifices tendent à introduire entre eux, dans l'espace pénétrant et traversant, des configurations spatiales irrégulières et discontinues: de brusques rétrécissements de chaussée, des porosités entre bâtiments, des contrastes d'ambiance, une topographie surprenante, etc. Certes, il y a là l'épicentre d'un renouveau architectural, tirant souvent profit des capacités de modélisation numérique qui introduisent des morphologies hybrides et inconnues (SHU 2011). Mais il y a là aussi un carrefour de tensions qui rappelle que la réalisation du projet est une conception polyphonique où les voix sont souvent en discordance. Or, un élément de tension très net concerne le statut des espaces intermédiaires, qui fait émerger une problématique du seuil et de la limite, et la réaffirmation tangible du découpage bipolaire (public/privé) propre à défendre les droits individuels et à inscrire clairement dans le projet l'horizon d'un libéralisme politique sur lequel on reviendra plus tard. Dans sa thèse de doctorat récemment soutenue et consacrée aux espaces intermédiaires dans l'habitat collectif parisien contemporain, Valérie Lebois décrit l'équilibre dynamique de différents projets architecturaux sous l'angle d'une difficile rencontre de positions multiples (architecte, habitants,

maîtres d'ouvrage et bailleurs] (LEBOIS 2010). La gestion des espaces intermédiaires représente la ligne de tension récurrente dans la réalisation et l'entretien des îlots d'habitation. La thèse laisse envisager un ensemble de mécanismes qui *affadissent* cette ligne de tension au profit du pouvoir croissant accordé à une «logique économique et sécuritaire» conduisant au renforcement d'une «démarche client» prônée très en amont par la maîtrise d'ouvrage (LEBOIS 2010: 137). La généralisation de cette «culture du client» ne cesse de conforter une polarisation idéologique des bailleurs autour d'un double objectif: «assurer la bonne tenue du patrimoine immobilier et garantir la «jouissance paisible des lieux» (LEBOIS 2010: 171). Le concierge devient un «gardien» à qui il incombe de «satisfaire une clientèle» tout en «co-produisant la sécurité» avec les habitants et en évaluant des risques de dégradation que le bailleur pourra traduire en termes de coûts de maintenance. Les habitants participent de ce mouvement d'évaluation à travers des enquêtes de satisfaction et en donnant voix à leurs plaintes. Ce faisant, on voit se replier leurs capacités de sociabilité sur un minimalisme moral et sur la simple expression de leurs préférences individuelles⁵. Que cette expression manifeste une «demande de tranquillité face aux nuisances de voisinage» et face au «risque d'intrusion extérieure» n'est pas anecdotique (LEBOIS 2010: 150). Tout semble converger vers une nécessaire tranquillisation du voisinage qui passe par un «renforcement du statut privé du logement [...] et la neutralisation des pratiques échappant à la claire bipolarisation privé/publique» (LEBOIS 2010: 108). Cette vigilance posée sur l'entretien et la garantie des limites séparatives se retrouve au fondement de la «logique de société de services» qui préside à la gestion des espaces intermédiaires des îlots d'habitation.

Troisième digression vers une genèse critique: Le pouvoir troublant des architectures d'usage. On peut supposer, à la lecture de ces travaux, que l'affranchissement des typologies et le souhait de développement d'une «ville variée» (mixité morphologique du bâti, du statut des espaces intermédiaires, etc.), échoue partiellement dans son intention d'ouvrir à la diversité des usages et de creuser le rapport sensible à l'espace. Elle échoue, du moins sous l'angle d'un rapport d'usage qui s'approprie familièrement l'espace, qui l'investit et l'use là où il se rend habitable, qui y potentialise de l'exploration, créant de lui-même du jeu et donc de la place pour jouer. C'est précisément cette valeur de proximité, cette *architecture d'usage* émergente, qui menace de troubler une normalité fonctionnelle et met au défi l'utilisation raisonnable des lieux. C'est elle qui, dans l'exemple précédent, inquiétait le gardien et menaçait l'habitant replié sur l'illusion d'une possible tranquillité, faisant émerger un souci d'évaluation et une demande légitime de garantie pour préserver la bonne fonctionnalité des espaces communs et pour protéger la sphère privée de chacun. Ce que nous livre cet exemple, c'est que la ville garantie induit une composante structurante agissant sur le monde dès le niveau le plus bas de l'usage quotidien et du contact familial. Or, la «ville variée» ne semble pas en mesure de contrarier ce pouvoir structurant [IV.3] (PODESTÀ et VITALE 2011).

La restructuration de l'usage et la neutralisation des espaces

Désignation fonctionnelle des lieux d'usage [éradication des intervalles non affectés]. Il me semble important d'insister sur cette caractérisation de la ville garantie comme contribuant à composer structurellement l'usage quotidien

de l'environnement urbain. Trois de ses traits structurants doivent être rappelés ensemble pour mieux spécifier cette caractérisation: une démarche systématique de catégorisation des espaces flottants et indéfinis; une production excessive de repères normatifs et de référents conventionnels dans l'espace public urbain; une réduction anthropologique articulée à la promotion du sujet individuel autonome. Tout d'abord, la *ville garantie* donne l'assurance de sa lisibilité (universelle), d'une claire lecture en surface où elle se dévoile comme une juxtaposition de lieux référencés renvoyant à une représentation des fonctions normalisées de l'espace. De fait, les espaces sans référents ou dont l'usage produit un brouillage référentiel, comme il en est question, par exemple, lorsqu'une friche est occupée temporairement par un mouvement contestataire, renversent la perspective de la *ville garantie* et défont potentiellement son pouvoir structurant. Dans certains passages de la thèse de Valérie Lebois, on découvre combien c'est l'anticipation inquiète de l'usage des espaces intermédiaires qui induit, chez les acteurs du projet, au niveau des dispositifs de pilotage, d'expertise ou de consultation, un véritable effort commun de clarification catégorielle et de dénomination systématique des fragments d'espace (coursive, rue palière, passerelle, porche, etc.), tantôt pour faire en sorte qu'aucun intervalle non affecté ne subsiste⁶, tantôt pour rappeler la fonction première du lieu, à savoir une fonction de circulation qui exclut la possibilité d'occupation pérennisées des espaces⁷. On voit aussi, dès lors que l'inquiétude de garantie est relancée par l'irruption de troubles, que ce travail de catégorisation est complété par le rappel ou l'adjonction de règlements, par l'introduction de dispositifs techniques prescriptifs censés protéger de comportements «déviant» (i.e. sortant de la normalité fonctionnelle), ou enfin par l'élimination d'éléments spatiaux se prêtant au détournement d'usage.

Normalisation des lieux d'usage (émergence de l'individu normalement prévisible). Un second trait qui caractérise cette composante structurante de la ville garantie sur l'usage quotidien de l'environnement urbain tient à la politique systématique de normalisation et de certification des activités et des équipements de l'espace public. Elle se traduit par une certaine homogénéisation fonctionnelle du paysage urbain: même si la normalisation n'exclut pas la variété, il se diffuse un même espace référentiel fonctionnel et, par là, un éventail restreint de représentations de l'action normale. Par ailleurs, la norme intervient directement dans les configurations d'usage en introduisant à la fois des repères cognitifs standardisés dans les activités ordinaires et des forces physiques de guidage pouvant orienter la motricité et la mobilité corporelle en vue d'une utilisation raisonnable de l'environnement. Ainsi, la ville garantie se prête à une utilisation normalement prévisible par l'individu. Jamais désorienté, rarement troublé, celui-ci progresse dans l'espace urbain, qui renforce chez lui son autonomie et sa pleine individualité. Il détermine seul ses parcours en opérant des choix dans un créneau de possibilités objectivées et projetées sur un plan, dans une ville regardée de surplomb. Il tend à circuler alors dans un espace finalisé: il suit des directions, il s'oriente à partir de repères signifiants, il anticipe des écueils généralement signalés, il mesure la distance et il contrôle son effort. Il marche d'un pas décidé. Et, paradoxalement, loin de provoquer chez lui un étonnement déconcerté devant la profondeur

inépuisable du réel, l'attrait de la nouveauté du monde urbain semble toujours en premier lieu répondre à certains attendus dont le champ des possibles est à la fois délimité par avance et engageable à l'échelle d'un plan d'action accompli au niveau individuel. L'environnement urbain change progressivement d'habit pour pouvoir accueillir et favoriser cette quête de garantie en réorganisant sa spatialité pré-phénoménale, c'est-à-dire sa contribution effective et mondaine à l'apparition d'une manière de l'utiliser et à la consécration d'un public générique composé idéalement de sujets individuels autonomes, seule figure pleinement habilitée à y vivre.

Usage de l'œil et réglage de la distance sociale. Il reste toutefois à aborder le troisième et dernier trait impliqué dans cette composante structurante qui infléchit le rapport d'usage à la ville garantie. S'opère, disions-nous, une réduction anthropologique qui tend à mettre au premier plan un citadin dont le pouvoir-être est singulièrement rabattu sur des compétences individuelles de mobilité orientées par la «conscience de l'œil» (SENNETT 2000). Qu'implique de privilégier les capacités visuelles aux dépens des autres formes de perception sensorielle, dans un espace complexe comme la ville? La description proposée par Jacques Lucan des récentes opérations d'aménagement qui, sur le modèle de la plupart des métropoles européennes, favorisent une diversité architecturale, nous livre quelques éléments de réponse. La complexité morphologique, dont on a vu qu'elle faisait émerger une problématique du seuil et de la limite, semble être accompagnée d'une polarisation du discours et de la conception architecturale sur la dimension du visible. Non pas pour promouvoir une esthétique perceptible sur le seul plan du visuel, mais précisément pour contribuer à régler cette problématique corrélative du seuil et de la limite, et pour que la vue en soit le principal sens régulateur. Ainsi, pour optimiser la collaboration entre architectes, les prescriptions urbanistiques vont donner un niveau de définition suffisamment précis pour «prédéfinir l'enveloppe volumétrique» mais aussi «les droits de vue ou le statut des passages publics et privés» (LUCAN 2011: 53). Il est question par ailleurs «d'ouvrir des cônes de vision et d'ensoleillement pour l'intérieur de l'îlot» ou de favoriser l'évasement des façades pour «fuir les vis-à-vis frontaux et chercher des vues» (LUCAN 2011: 65). Les dégagements sont généralement aménagés pour flatter l'œil du visiteur et renforcer le pouvoir de la vue en public: «échappées visuelles» qui ouvrent sur des scènes paysagères et porosités visuelles qui donnent accès, depuis l'espace public, à l'intérieur de certaines habitations, par exemple pour y faire valoir des espaces plantés privés (LUCAN 2011: 156). Mais cette perméabilité de l'habitation au regard, dont l'objet ici ne correspond d'ailleurs pas à l'intime en soi mais à ce qui, de l'intime, peut être livré au public, ne semble possible qu'à la condition d'une garantie renforcée sur le maintien d'une distance raisonnable du public aux possessions privatives de l'individu. Et c'est précisément à l'œil qu'il est fait appel, puisqu'il représente l'organe du sens à distance par excellence, qu'il peut donc garantir cette distance en se contentant de glisser sur la ville sans y toucher, et de capter au passage les informations qui remplissent l'horizon public⁸.

À ce premier degré d'intervention de l'œil, au niveau de la reconnaissance de la distinction public/privé qui délimite une conception libérale de l'espace urbain,

correspond un second degré qui lui demeure étroitement lié. Le regard, modulant son intensité et sa disponibilité pour autrui, intervient comme l'instrument essentiel de la pacification des rapports civils en ville [BREVIGLIERI et STAVO-DEBAUGE 2007]. Qu'on l'appelle «indifférence polie» ou «inattention civile», cette régulation pacifiée du rapport urbain entre en composition avec un travail de l'œil qui envisage l'expérience d'autrui essentiellement sur un mode furtif et sur une base de réciprocité. Les relations en public tendent à rester en surface, à induire une «neutralisation» du sensible qui limite le pouvoir de stimulation de la ville⁹. Et c'est en partie sur la base d'une telle expérience fugace en commun que s'édifie une priorité implicite donnée à la mobilité dans l'espace. Aidée par l'œil qui facilite le mouvement autant qu'il préserve de l'interpellation, cette mobilité se révèle comme fondatrice de l'autonomie individuelle du citoyen: ses déplacements lui sont donnés comme maîtrisables, il en dirige l'orientation et la vitesse et il inscrit ses trajets parmi les nombreux plans d'action calculés qui jalonnent son quotidien. On voit ici converger deux exigences qui donnent consistance à cette figure du sujet individuel que nous avons déjà rencontrée plus haut: l'une demande à l'individu de mettre au centre de sa vie des choix préférentiels, c'est ce qui motive son parcours ou plutôt sa trajectoire, l'autre requiert qu'il se détermine par lui-même, c'est ce qui confère à son choix le respect qui maintient la base de réciprocité dans les échanges humains. Nous sommes désormais assurés qu'il y a, derrière la place laissée à la contribution structurante de l'œil, et donc à l'horizon de ce que sa prégnance introduit dans le rapport à l'espace et à autrui, un modèle particulier d'organisation de la ville couplée à une certaine anthropologie du citoyen. Il nous reste à mieux comprendre comment cette *ville garantie*, qui fait prévaloir la figure du sujet individuel, s'inscrit d'une certaine manière en résonance avec le modèle de la métropole cosmopolite qui emporte avec lui les grandes valeurs du libéralisme politique et économique.

Tolérance libérale et neutralisation des éléments sensibles. En abordant la description des phénomènes urbains du point de vue des capacités de l'œil, nous n'avons en effet pas encore touché directement à l'horizon politique et moral qui enveloppe de toutes parts cette esquisse descriptive. C'est en l'éclairant, au prix d'un rapide parcours de la sociologie qui s'est inspirée du Chicago des années vingt comme d'un «laboratoire social», que nous recroiserons le projet de la ville garantie dont on a pu voir, par ailleurs, qu'elle contribue déjà à une forme d'aseptisation ou de neutralisation sensible de ses espaces à travers leur réduction programmée à l'état de qualité normalisée agencé pour un circuit informationnel au service des acteurs de la ville (citadins et entrepreneurs). En examinant de plus près ce qui soutient ce modèle de sociabilité urbaine fondé sur l'indifférence polie, on pourrait tirer au clair un aspect tout à fait décisif du libéralisme politique. Une manière de réentendre clairement le couplage du libéralisme politique et de l'émergence de la métropole américaine, lui-même aux sources de cette sociabilité, nous porte à considérer l'histoire du pluralisme religieux aux États-Unis, et la manière dont s'est institué un espace public organisé par le principe de tolérance [WALZER 1988]. Chicago a bien figuré comme un lieu où est venue s'agréger une succession de migrants pourvus de traditions propres, et où a pu coexister rela-

tivement pacifiquement et de manière antiautoritaire un ensemble de traditions confessionnelles. Juste après avoir dépeint à son tour la ville par la figure d'une «mosaïque de monde», dans un texte fondateur, Louis Wirth, ajoute: «la juxtaposition de personnalités et de modes de vie divergents tend à produire une vision relativiste et un sens de la tolérance des différences qui peuvent être considérés comme des conditions de la rationalité et qui conduisent à la sécularisation de la vie» (WIRTH 1990: 271). Deux éléments fondamentaux s'en trouvent liés de manière coextensive. L'esprit de tolérance qui imprègne les contacts superficiels et éphémères en ville, supposant que les convictions de chacun soient relativisées au point de faire l'objet d'une indifférence, est l'opération silencieuse et idéologique qui rend possible l'émergence d'un sujet individuel qui, s'émancipant dans l'espace urbain, saura faire valoir les «segments de sa personnalité» rapportés à la «diversité de ses intérêts» (WIRTH 1990: 272).

La promiscuité et la menace du désastre dans la métropole multiculturelle. Toutefois, il y a derrière cette position à la fois une modalité réductrice d'envisager «l'individu prenant part au public libéral» et une conception restrictive de l'idée de tolérance (THÉVENOT 2008). En repliant cette dernière sur la posture de l'indifférence, où donc finalement aucune importance n'est accordée à la différence, on prend la mesure d'un appauvrissement de la communication que les sociologues ont observé sous l'angle de l'exposition à la solitude urbaine ou du repliement sur des attaches locales et sur un sentiment d'appartenance à un voisinage restreint¹⁰. Richard Sennett soulève ce coût humain du relativisme en pointant la crainte de l'habitant des grandes métropoles de s'exposer à l'autre et sa difficulté à assumer le conflit entre les différences par la volonté d'établir un contact verbal et d'exercer le pouvoir critique de l'œil. Mais contre quoi lutte cette tolérance? Tout d'abord, contre la violence enfouie dans l'intensité de la foi ou plus largement des convictions. Elle fait fond sur une hantise des guerres de religions qui ouvre la voie vers une société séculière (STAVO-DEBAUGE 2012b)¹¹. Et pour cela, elle s'attache un geste mesuré qui imprime, notamment au recours de la motricité de l'œil et des échanges de regards, une juste distance entre les individus. Ainsi, dans son expression même, la tolérance vise à garantir un espace de réserve inviolable qui, toujours, échappe à celui qui cherche à imposer ses propres convictions. Ensuite, et non sans lien, la tolérance avance au-devant du problème que suscite la forte densité des métropoles: la *promiscuité*. Louis Wirth remarque la corrélation entre les deux phénomènes: «Jamais auparavant d'aussi grandes masses de personnes aux caractéristiques diverses, [...] n'ont été réunies dans une telle promiscuité que celle des grandes cités d'Amérique. D'une façon générale, et particulièrement en Amérique, les villes comprennent un bariolage de personnes et de cultures, de modes de vie hautement différenciés entre lesquels il y a souvent la communication la plus ténue, l'indifférence la plus grande et la tolérance la plus large [...]» (WIRTH 1990: 276). La promiscuité est une manière de faire peser sur la question de la proximité une tension, d'en souligner la propension mauvaise. Plus radicalement, et quelques années auparavant dans le classique *The City*, Robert Ezra Park soulignait qu'on pouvait s'attendre, dans la grande ville, à une «promiscuité malsaine et contagieuse dans laquelle vivent l'indigent, le vicieux, le délinquant»

qui serait la cause du fait «qu'ils se reproduisent indéfiniment, corps et âme [...]» (PARK 1990: 130).

Mais en amont, ce qui menace la perspective de paix, qui elle s'appuie sur l'implicité consensus d'une relation fiduciaire mutuelle préservée par le pacte de tolérance, c'est l'incontrôlable libération pulsionnelle qu'éveille la promiscuité et dont la contagion peut démultiplier la puissance. Ce sont ces «pulsions sauvages», ces «appétits incontrôlés et indisciplinés», ces «relations prédatrices» que la civilisation urbaine refoule en partie. On retrouve chez Louis Wirth et Robert Ezra Park, reflétant un lien entre l'économie marchande et le libéralisme politique, une référence insistante à Adam Smith. Celui-ci identifiait la source de la violence, et de la ruine de l'unité des Cités et des économies politiques, dans le mouvement primitif et viscéral de l'appétit, qui est un mouvement qui menace de porter atteinte à la propriété et ce qui doit, plus que tout, être protégé, à savoir les possessions privées. Si la famine éclaire latéralement toute l'économie politique d'Adam Smith, c'est qu'elle entraîne avec elle une violence irrépressible, un déchaînement de l'avidité capable de déclencher les plus grandes calamités (pillages, meurtres, etc.) et d'entraîner un *incommensurable* malheur (BREVIGLIERI 2009b). La redoutable promiscuité suscitée par la convoitise et l'avidité réclame que s'instaure à leurs dépens la distance raisonnable du rapport contractuel. C'est celui-ci qui se charge de dompter les pulsions prédatrices et qui contribue à les faire s'exprimer en termes d'intérêts individuels, neutralisant au passage leur substrat passionnel et ajoutant donc aux vertus d'enrichissement du commerce économique l'idée d'une garantie de paix universelle.

La percée indiscutable du «libéralisme normalisateur»¹²

Urbanisme participatif et transfiguration de l'espace affectif habité. L'opération que le libéralisme économique opère au plan de la pacification des violences humaines trouve son équivalent dans le libéralisme politique. Pour que le processus d'échange contradictoire soit déchargé de la violence des convictions personnelles, il importe que celles-ci soient préalablement traduites et communiquées en opinions qui deviendront alors le «format privilégié d'énonciation publique en régime libéral-séculier»; un format capable de permettre l'échange critique et le désaccord entre protagonistes tout en garantissant qu'aucun d'eux ne puisse «prétendre à la supériorité [...] ou à l'incommensurabilité de ce qu'il avance» (STAVO-DEBAUGE 2012b: 80-81). Un écho de cette posture se laisse manifester entendre à travers l'injonction contemporaine à participer et la floraison conséquente de dispositifs d'urbanisme participatif (débat publics sur des projets d'aménagement, procédures de consultation des habitants, conseils de quartier, etc.) (BACQUÉ 2011). Ces dispositifs sont supposés garantir la représentation des habitants/citoyens ainsi que leur participation active à la table des coproducteurs du projet urbain. L'encouragement prononcé en faveur des logiques délibératives suppose l'introduction de processus interactifs, orientés vers la concertation, qui permettent la délimitation des intérêts, la définition des stratégies et pour finir la construction et la révision de choix opérationnels¹³. Sur

ce plan, «les acteurs politiques agissent comme des “garants” de ces processus de construction de choix incrémentaux et ouverts» (PINSON 2006: 635). Mais ce dont ils sont aussi les porteurs, c'est de la transfiguration du sentiment d'habiter, à travers un long processus qui amène l'habitant à formuler ses aspirations et son opinion critique, c'est-à-dire à livrer des éléments dans un format de communication qui puisse contribuer à la gouvernance du projet urbain. Or, un tel processus requiert un difficile travail à la fois de détachement des sentiments trop affectés par les liens intimes et de conversion de ces éléments en énoncés explicites et en objectifs faisant apparaître des besoins, des intérêts ou des goûts individuels¹⁴. Jugées selon leur représentativité et intégrées aux processus de négociation et de contractualisation sur les enjeux urbains, ces dimensions objectives configurent des repères conventionnels intégrables à la procédure de qualité du projet. L'extrême diversité des participants (résidents, militants, élus politiques, experts de la politique de la ville, architectes, etc.) oriente largement la communication vers l'engagement publique d'une «civilité libérale» au moyen de laquelle doit s'exprimer pour finir un «espace d'options» réalistes à l'échelle du projet (THÉVENOT 2008). De fait, comme l'indique Marion Carrel, les plus grandes frustrations semblent s'exprimer à travers la dénonciation de processus qui «ne donnent pas le choix» (CARREL 2013). C'est là un trait fondamental de la *ville garantie*: elle potentialise l'existence d'un monde de tonalité libérale, notamment en promouvant l'*empowerment* d'un sujet individuel libéral capable de s'orienter dans un monde configuré comme un espace d'options certifiées.

L'étranger garanti. On ne saurait s'attarder sur cette prégnance de l'idéologie libérale sans revenir sur le contexte de la globalisation, qui place l'urbanisation devant des dynamiques chaotiques de croissance et des possibilités accrues de migration plus ou moins licites qui suscitent une attention médiatique et politique toute particulière. C'est notamment devant cette conjoncture que le gouvernement des grandes métropoles semble tenté par les capacités d'accueil du multiculturalisme libéral, supposé garantir une coexistence pacifique malgré la différence de ceux qui les habitent ou les traversent. Mais il s'en dégage toutefois une force d'exclusion, celle qui touche une différence dérangeante et qui légitime une surveillance inquiète des flux de population et de capitaux. Car ces capacités d'accueil de la *ville garantie* sont d'abord ajustées à un étranger attendu dans un état de sujet individualisé capable d'agir de manière autonome. Ce projet de ville confectionne un espace fluide et transparent, dont la fonction première est de faciliter la planification individuelle de la mobilité de ceux qui sont en mesure d'en assumer la charge.

Les faisceaux de valeur qui traversent l'espace de cette ville placée sous l'auspice d'un libéralisme multiculturel étaient déjà très largement présents dans l'émergence de la grande métropole cosmopolite américaine du début du 20^e siècle. Certes, ils n'apparaissaient pas comme tels dans l'argument des sociologues de l'École de Chicago qui menaient un projet scientifique prétendant analyser la croissance de la métropole avec le plus de neutralité possible, sous l'angle de régularités marquant des tendances ou d'équilibres représentant une loi. Mais comprendre la nature des indicateurs aujourd'hui mis au service de la

ville garantie, qui ne sont d'ailleurs pas plus explicites quant à leur positionnement axiologique, impose de revenir sur ce moment de fondation d'une pensée de la métropole cosmopolite. La place laissée à l'autonomie individuelle et à la concurrence des intérêts, des opinions et des goûts, y représente déjà la substance communicationnelle des relations humaines. L'imprégnation de libéralisme économique et politique qui permet de répondre au défi de l'exposition à l'étranger y est aussi tout spécifiquement tangible. Il nous faudra montrer plus loin que c'est la remise en cause de ces faisceaux de valeur qui alimente la considérable quête de garantie qui caractérise le développement urbain actuel, et qui l'oriente en direction des deux piliers de l'urbanisme contemporain qu'incarnent les indicateurs de mobilité et de mixité.

Les promesses de la métropole libérale multiculturelle. Ce que l'on désigne comme faisceaux de valeur s'organise en réalité de la façon suivante: la polarité entre le phénomène de la densité et celui de la mobilité fonde la dialectique majeure de la métropole cosmopolite qui est aussi celle de l'émancipation de l'individu. Dans une même unité de sens, on voit progresser un ensemble d'événement ressortissant à cette dialectique: commençant par la rupture des clôtures des sociétés traditionnelles, ils aboutissent au mélange intégral et pacifié des hommes, ce que l'on pourrait désigner aujourd'hui sous la catégorie de mixité. Cette polarité reste aussi l'axe organisateur et la tension dynamique de tous les référents ordinaires de la vie urbaine: de la psychologie du citoyen, du pluralisme des croyances, du logement, de la mode, du trafic, du marché de la main d'œuvre, de l'économie monétaire, etc. Mais la dialectique travaille aussi sur un arrière-plan stabilisé de confiance [ou de convictions]: dans la capacité du libéralisme à assumer entièrement la problématique du propre et du différent «en abaissant les seuils de la tolérance et de l'acceptation» (RICŒUR 2003) et dans un prométhéisme raisonné implicite mis au service du développement, de l'organisation ou du fonctionnement de la ville. Pensé comme un nouveau substitut à la croyance religieuse, cet arrière-plan oriente et accélère le mouvement de sécularisation tout en formant alors une condition culturelle de possibilité de l'émergence de la ville. En effet, il la détourne des formes de vie repliées sur le voisinage communautaire et enracinées dans les traditions anciennes pour l'ouvrir sur un espace cosmopolite tourné vers son futur, complexe ustensilier et patrimonial entièrement référencé au projet humain. Mille périls s'attachent pourtant à la condition urbaine, qui repose sur une pluralité assumée et sur la complexification des affaires humaines. Ses maux ordinaires sont connus, bien qu'ils apparaissent généralement de manière imprévisible: l'embaras circonstanciel et la promiscuité de voisinage, l'instabilité résidentielle, la ségrégation, l'engorgement des voies de mobilité, l'étalement urbain, la défaillance des réseaux de communication, la fragilisation de commerces, l'innovation technologique inquiétante, l'isolement et la folie, etc. Mais il semblerait qu'à chacun d'eux, et en réplique à leur imprévisibilité, cet arrière-plan puisse répondre par une promesse implicite: une négociation réglant une situation transitoire, un contrat satisfaisant les parties, une fluidification des passages, un progrès technique ou une avancée technolo-

gique. On voit donc une promesse de coexistence cosmopolite sécularisée être associée à la promesse d'une efficacité fonctionnelle tendue vers la circulation accélérée (des savoirs, des hommes, des capitaux). Et dans les termes de l'École de Chicago, l'assurance que «ce désordre apparent est l'équilibre spécifique des sociétés urbaines», où l'originalité et la concurrence, qui renforcent l'individualité, sont compensés par des phénomènes de nivellement induits par l'essor de la production de masse et le travail des institutions (GRAFMEYER et JOSEPH 1990).

Effondrement de l'arrière-plan soutenant les promesses. L'ébranlement radical que subit cet arrière-plan stabilisé de convictions contribue largement à catalyser l'angoisse dans laquelle se trouve plongée notre civilisation contemporaine, urbaine et mondialisée, et que voudrait gérer la *ville garantie*. Ce qui fonde l'angoisse ne correspond donc pas à la possible prolifération des maux ordinaires de la ville: ni le remuement sonore des voisins, ni la délinquance latente, ni les décharges à ciel ouvert, ni la saturation des infrastructures de stationnement ne peuvent expliquer ce qui la creuse. Je poserai que c'est plutôt la révélation insistante d'une profonde *ambivalence de cet arrière-plan* qui l'engendre. Tout d'abord, la lente décomposition du crédit de confiance accordée à la matrice libérale-séculière devant la persistance de l'intolérable au cœur même des métropoles. On pourrait partir du constat avancé par Joan Stavo-Debaugé dans l'enquête qu'il a menée sur le fondamentalisme chrétien aux États-Unis: «le créationnisme est un véhicule apologétique, un moyen de conversion, l'instrument d'une fondamentalisation de la religion et le procédé d'une désécularisation» (STAVO-DEBAUGE 2012b: 29). Le noyau même que constituait l'idée d'une paix permise par l'acceptation de la diversité des convictions est remis en cause, la tolérance passant pour une violence spécifique et sa fonction de neutralisation des forces passionnelles de la conviction apparaissant comme une dégradation de la foi (STAVO-DEBAUGE 2012b: 45). C'est plutôt un front de guerre qui semble alors se durcir, alimenté par «l'élan prosélyte et la prétention à l'absolue certitude» des uns, par la réduction du phénomène sous l'angle de la menace des autres, l'ensemble prenant place sur un espace public cherchant de plus en plus à «accorder une déférence aux raisons "religieuses"» (*ibidem*). Dans un contexte d'échanges et de circulations mondialisées, cette déliquescence de la relation fiduciaire ouverte au différent et assise sur un pluralisme fondateur a des conséquences dans les environnements politiques et sociaux de culture libérale. Non seulement les processus participatifs y sont sapés par une défiance généralisée et par des tactiques vindicatives (obstruction, intimidation, victimisation) qui minent l'horizon d'une égalité citoyenne et d'un droit partagé à la différence, mais les civilités libérales en public sont dégradées au profit d'une gestion ordinaire de la peur (le primat de l'indifférence polie reculant devant l'indifférence devenue désengagement, évitement, voir hostilité larvée)¹⁵. Enfin, les logiques de territoire et d'exclusion se raffermissent, autorisant la désignation de figures ennemies, la criminalisation des comportements déviants et le renforcement des dispositifs autoritaires de surveillance des flux et de clôtures protectrices, de filtrage discriminants ou de parage des indésirables (GARCIA SANCHEZ 2004; AGIER 2008). À côté de cette ambivalence touchant à

la notion de tolérance, devenue indivisément positive et négative, s'affirme puissamment, notamment à l'échelle du gigantisme métropolitain, l'ambivalence de l'acquis technique humain. Le prométhéisme implicite qui a largement contribué au développement du monde de la métropole et à la sacralisation d'une inventivité technique au service du citoyen, s'est aussi retrouvé atteint par une ambiguïté angoissante devant sa propre démesure soulevant des questions d'ordre politique (plutôt que technique). Une crainte du négatif de la technique s'est en effet installée à mesure qu'elle déployait un pouvoir (énergétique, communicationnel, etc.) défiant les capacités de calcul de l'homme. Françoise Choay a largement traité cette question, en abordant notamment l'hégémonie d'une tendance urbanistique à la démolition du bâti: «cette tendance accompagne l'émergence d'une nouvelle civilisation technicienne [...] qui, tout à la fois, nous ouvre des richesses fabuleuses et menace de nous priver de la dimension instauratrice de l'espace humain qu'aucune juxtaposition d'objets techniques ne laissera jamais se déployer» (CHOAY 2006: 302-303). Dès lors, le prométhéisme était-il devenu vain, le véhicule d'un leurre, l'instrument d'un malheur?

Une prolifération de garanties au service du capitalisme contemporain. La ruine des promesses implicites de la métropole cosmopolite, l'ambivalence qu'évoquent désormais le libéralisme séculier et le prométhéisme qui représentaient pour elle un fond de valeurs stables, dresse désormais un arrière-plan d'angoisse et indique la genèse d'un formidable appel de garanties immédiatement mis à profit par un capitalisme mondialisé, adossé à un libéralisme normalisateur. La ville garantie, nous l'avons dit, n'affronte pas l'incommensurable qui appellerait à refonder l'architecture d'un monde commun, et se jette plutôt dans un travail acharné de production d'indicateurs de mesures et de systèmes d'évaluation pour garantir la qualité de ses projets d'édification qui s'inscrivent dans un mouvement général de normalisation de la métropole cosmopolite. On voit alors proliférer ces indicateurs sur les deux plans principaux de la mobilité et de la mixité qui soutiennent déjà, dans ce modèle de la métropole cosmopolite, l'objectif de libre circulation et de bonne densité urbaine. La mobilité et la mixité sont étrangement commis à l'état de «biens par nature», c'est-à-dire ne requérant pas d'enquête sur les principes qui les fondent comme tels. Mais ils intègrent, grâce aux méthodes multicritères d'aide à la décision, un ensemble d'indices relatifs aux deux foyers d'incommensurabilité évoqués précédemment: la catastrophe technique nuisant irrémédiablement à l'écosystème et la violence belliqueuse émergeant notamment du scepticisme renforcé pour l'idée de tolérance¹⁶. Dans une logique d'entrecroisement d'indices, la mobilité croisant en priorité le thème écologique, et la mixité celui de l'insécurité, se renforce alors la visibilité de chaînes de corrélation toujours plus nombreuses qui, à leur tour, permettent d'ouvrir (à l'infini) d'autres enquêtes à rebours ou par anticipation, coïncant l'agir humain dans le canal restrictif des causes et des conséquences mesurables. Il en ressort cette légitimité accrue de la production d'indicateurs, dont la croissance, renforcée par la séduction qu'ils opèrent sur le marché, tient pourtant à une entreprise paradoxale si l'on considère qu'elle vise à prendre en compte une possibilité demeurant incommensurable du point de vue de ses propres principes d'équivalence. Une croissance, de fait,

exponentielle, qui dessine en creux cet «enfer urbain» à partir de ce que reflètent négativement les indicateurs «dans le rouge» et les dernières places accumulées dans les classements sur la qualité. Creusée dans cet enfer: une ville engorgée qui bloque des existences et reste prisonnière de sa «chrysalide misérable», inabordable et repoussante, celle des embrouilles, de la combine et des «mauvaises pratiques». Comme la ville de *Marianne* (CALVINO 1974) qui a son envers pourri, son ombre menaçante de tôles rouillées et de murs aveugles, la ville garantie serait le reflet des figures honnies de la promiscuité insupportable et d'un immobilisme mortifiant. Le reflet sordide d'un hybride urbain dont le répertoire d'image le ferait ressembler tantôt aux grands ensembles, figure incarnée de la monotonie urbaine, espace fortifié, clos sur lui-même, démuné de tout pouvoir de séduction, tantôt au taudis (dont le *Slum* représente déjà une réémergence attractive sous certains aspects), figure d'une promiscuité malade où guette la famine et le déchaînement des violences, figure vers laquelle refluent toutes les puissances négatives de la transgression.

Mais alors, la carrière de la garantie s'élargit une dernière fois. Ces images plus ou moins métaphoriques et largement rebattues d'un enfer urbain qui menace se couplent à l'explosion lucrative d'une demande de sécurité et d'assurance. Par une énième ruse subtile du capitalisme, on assiste alors à l'essor d'une économie fondée sur la garantie de la qualité dont la ville porte la plus séductrice des potentialités, celle de permettre au citoyen de s'affranchir de toute dépendance pour s'accomplir individuellement; mais finalement, compte tenu qu'elle ne laisse place qu'au fragment de pouvoirs corporels et cognitifs impliqués dans l'action normalisée sur laquelle se fonde la garantie, alors ce n'est que d'une potentialité indigente dont il s'agit.

La ville garantie serait indiscutable. La contestation critique est à la peine face à l'«urbain généralisé» qui prend forme sous nos yeux. La forme même que prend la résistance organisée dans le quartier des Grottes a largement perdu, au moins depuis l'extinction du mouvement squat qui avait pignon sur rue dans les années 1980-1990, sa structure polémique et sa manifestation polémologique. La critique semble largement démunie, car ce processus promouvant la ville garantie semble se développer de manière indiscutable et irréversible; comme si les métropoles elles-mêmes, et ce qui pourrait les animer et les mobiliser de l'intérieur, avaient désormais échappé à leur propre histoire. Mais comment

SQUARE BERGER.



comprendre cet «indiscutable» et la peine qu'éprouve la critique à affronter cette puissance qui se déploie avec autorité? On doit à Laurent Thévenot d'être revenu clairement sur ce qui fait généralement défaut à la critique du néolibéralisme et de la globalisation: le dévoilement de ses fondements normatifs ne suffit pas et doit être accompagné par «un détour plus long pour dévoiler les mécanismes inhibant le sens critique» (THÉVENOT 2013). Ce détour suppose d'analyser un «ensemble de dispositifs normalisateurs et d'autorités de régulation dites indépendantes qui échappent largement au regard du politique et à sa critique» et qui se voient métabolisés et instrumentalisés dans un véritable «gouvernement par l'objectif» (THÉVENOT 2013). Ce gouvernement, dit-il, «prétend à l'incontestable» en diffusant la pratique de l'évaluation et le recours à des indicateurs que «tout un chacun serait tenu d'accepter par réalisme», notamment à travers la forme très consensuelle de l'objectif mesurable à atteindre.

À cette relative myopie de la critique qui peine à appréhender distinctement l'ampleur du phénomène et ses formes d'oppressions, Laurent Thévenot ajoute l'existence d'un autre élément: dans sa forme même, le gouvernement par l'objectif, fondé sur l'opérationnalité du projet évaluable et entièrement tourné vers la délimitation d'objectifs, ne prétend plus, ni spécifier, ni même contribuer ouvertement à la réalisation d'un bien commun. Le politique d'un tel gouvernement est laissé sans réponse. S'effectue alors une opération redoutable de *réduction* du bien commun à l'indicateur objectif, lui-même ensuite converti en cible à atteindre.

La troisième raison qui met dans l'embarras la critique tient au fait que le gouvernement par l'objectif dispose d'un alibi devant la possible accusation d'un fonctionnement autoritaire indépendant de la critique. Cette accusation est en effet devancée par le fait que ce gouvernement peut manifestement s'appuyer sur des mécanismes qui encouragent d'une certaine façon à initier un mouvement critique. L'accomplissement du projet évaluable passe ainsi inévitablement par des phases d'audit, de promotion de la participation des acteurs ou d'estimation de la satisfaction des usagers, d'autorégulation, laissant une place aux évaluations négatives, impliquant les acteurs dans un dispositif critique mais conçu

COUR DE L'ÎLOT 13.



de l'intérieur du système et non pas en rupture avec lui. Le geste critique dont il est alors question s'inscrit dans une dynamique rassurante de correction et de confection de garanties au cours de la réalisation d'un plan d'action réaliste; il est rendu conciliable avec un spectre d'objectifs rectifiables; il finit par être principalement un outil d'aide à la décision. Ainsi, la dimension potentiellement bouillante, subversive, déstabilisante de la critique, bref son fondement radicalement réformateur et incertain, en reste étouffée.

La dernière raison qui nous porte à constater que la ville garantie suscite l'embaras de la critique touche à la nature de l'espace public urbain qu'elle envisage elle-même de faire exister. En concevant ce dernier au regard de conventions métrologiques mondialisées censées assurer certains objectifs de qualité de vie, elle en extrait les conditions de possibilité de l'irruption du trouble et de la tension sensible dans lesquels trouvaient leurs sources les problèmes publics, là même où la Cité venait puiser l'énergie du commencement. L'espace public ne vit en un sens que dans la mesure où il contient un ensemble de productions sensibles qui génèrent une densité expérientielle: toute originalité, toute différence, tout choc, toute inconvenance, tout besoin contrarié est susceptible de l'animer, de lui donner sa véritable corporéité spatialisante. En cela, cet espace affectif sous tension, dont la dynamique reste intrinsèquement imprévisible, ne correspond pas à des quantités négatives placées sous le sceau du dysfonctionnement comme l'évaluent les indicateurs mesurant la sécurité des espaces publics. Ils donnent forme à l'espace public. Dans la ville garantie, qui valorise le dessin clair des objectifs réalistes, le trouble est assourdi et objectivé, l'incertitude mesurée, l'inquiétude rabattue sur l'opération de mesure. Il n'émerge d'elle qu'un filet d'échange qui n'est sans doute plus capable d'alimenter à lui seul une pensée critique, c'est-à-dire une pensée qui puisse encore procurer suffisamment de jeu pour trouver de l'élan et rebondir dans l'affrontement. On l'a vu précédemment à propos du sort réservé aux espaces intermédiaires dans les îlots d'habitation, l'aménagement de la *ville garantie* a pour objectif la neutralisation des tensions portant préjudice à la tranquillité du voisinage en assurant le respect de la séparation libérale de l'espace entre public et privé.

COUR DE L'ÎLOT 13.



Un rendez-vous dans le quartier [17:30] / notes de terrain retravaillées

Îlot 13, Rue de Montbrillant. Je retrouve un ami devant la librairie de livres d'occasion, dans la cour intérieure qui longe le 29 rue des Gares.

Je me trouve assis à la table en bois située au centre de la cour. Je suis vite rejoint par une femme accompagnée de trois enfants qui s'installent pour dessiner. Manifestement, les habitants sont chez eux quand ils sortent dans cette cour, une part de leur vie semble déborder à l'extérieur. Un peu plus loin, dans l'encastrement du fond de la cour, un peu cachés par la végétation, des jeunes gens assis sur un banc palabrent en fumant. L'un d'eux se lève et retire d'un buisson un petit sac contenant quelques canettes de bière. Des vélos jonchent le sol, une échelle est posée sur un mur, un barbecue complète le tableau des choses laissées là sans intention de rangement, traces d'usage ou résidus d'activités collectives ou personnelles. Des pots de fleurs sont placés par terre, dessinant un front d'immeuble qui délimite une terrasse devant la porte d'entrée du bâtiment. Plus loin dans la cour, de gros barils de métal repeints avec des couleurs vives contiennent d'autres pots de fleurs où des plantes poussent très librement, annonçant un espace de végétation plus sauvage où se perdent des chemins de terre qui circulent entre les bâtiments. L'investissement très familier du lieu par les habitants (jardinage, repas, bricolage,...) semble aussi dirigé vers un public plus large, susceptible de participer à ces moments collectifs organisés par les habitants. La vue d'ensemble permet de déchiffrer un lieu de vie largement pris en main et entretenu à la convenance des habitants qui l'infléchissent sans déterminer purement et simplement des modes d'occupation de l'espace. Ils configurent une *architecture d'usage*, édifiant un lieu nourri par l'usage habituel et peuplé de choses usuelles, formant un paysage où l'usé et le périssable s'exposent, intercalant entre les logements et les artères où l'on circule vers la gare un espace habitable. Cet espace semble en quelque sorte potentialiser une architecture inventée par les habitants, où fourmillent des trouvailles d'aménagement «pour l'occasion». Les limites séparatives sont floues: les plantes et arbustes qui poussent au petit bonheur et l'irrégularité du sol (et de sa texture) inscrivent dans l'espace des gradations de clôture, des possibilités de retraits et des parcours de cheminements inédits. Ce jeu rendu possible entre exposition et dissimulation de soi paraît faciliter une mise en partage plus ou moins conviviale du lieu par les habitants.

L'architecture d'usage s'édifie et s'épanouit sur des fondations matérielles d'architecture déjà présentes. L'épilogue de l'Îlot 13 ne fait pas seulement reluire quelques reliques résiduelles d'un passé militant axé sur le combat pour une vie communautaire alternative. Il nous permet aussi d'envisager ce qui, de l'espace public urbain, doit encore pouvoir être déformé, creusé, usé ou dégradé, fracturé ou fissuré, pour que puisse s'initier d'autres usages dans son contexte, d'autres investissements (matériels et symboliques) de son lieu, d'autres lectures de sa fonction. On a parlé alors d'une *architecture d'usage* dont la portée imaginative offre un surcroît par rapport à toute représentation attendue des utilisations du lieu. Cette portée, ce surcroît, composent un horizon critique. Devant les exigences de garan-

ties de qualité que réclame l'édification actuelle des espaces urbains, et depuis lesquelles se répand globalement un même air de famille métropolitain inspirés des grandes villes attractives occidentales, l'architecture d'usage se tient bien dans une posture de résistance. Elle résiste en cela qu'elle se définit moins à l'aune de ce qui d'elle peut être garanti par la mesure objective, qu'à partir de ce qu'elle potentialise en termes de vécu non prémédité et d'aménagements imprévus liés aux histoires d'habitation. S'y met encore en jeu la matrice de l'apprentissage du lien civil et de la relation fiduciaire mutuelle à partir de laquelle peut prendre place un vaste ensemble de rapports engagés dans différentes scansion rythmiques: rapprochement, éloignement, écartement, esquives, prévenances, détours, évitement, chocs, attractions, répulsions, etc. Et c'est devant cette potentialité offerte par l'espace intercalaire, lui-même transfiguré par des architectures d'usage, que se joue un réinvestissement du collectif susceptible de troubler l'ordre établi par la *ville garantie*.

Marc Breviglieri

¹ L'œuvre de Laurent Thévenot, et ses collaborations avec Alain Desrosières ou Robert Salais, permet tout particulièrement d'appréhender la montée en puissance de l'évaluation en politique et la survenue d'un gouvernement par les normes ajusté aux objectifs de libéralisation politique et marchande.

² Il n'est pas question ici de porter une critique de nature technophobe mais de tenir en vue l'ambivalence de l'acquis technique humain dont la puissance phénoménale, accélérée par des systèmes d'interconnexions (économiques, techniques, politiques, communicationnels, etc.), nous amène à revisiter ses modalités d'usage et à repenser les chaînes enchevêtrées de responsabilités.

³ Sur les questions d'incommensurabilité voir CENTEMERI 2011 et NANCY 2012.

⁴ Herzog et de Meuron choisirent, comme il est rappelé dans cet ouvrage, l'expression de «ville variée».

⁵ Le minimalisme moral correspond à une posture qui cherche à éviter la confrontation, en manifestant une relative indifférence pour les convictions d'autrui et en désamorçant la puissance conflictuelle des nuisances de voisinage. C'est aussi une posture sur la vie en commun profondément ancrée dans le libéralisme politique (CONEIN 2003).

⁶ L'auteure relève par ailleurs cette citation d'un ancien directeur de l'OPAC: «Nous évitons tous les espaces indéterminés flottants, ni privés ni publics. Les espaces extérieurs sont qualifiés: il s'agit soit de beaux espaces communs à voir, soit de jardins privés...».

⁷ Ces tensions entre occupation et mobilité dans l'espace public urbain sont analysées au profit d'enquêtes sur des travaux d'aménagements qui les ravivent tout spécialement (STAVO-DEBAUGE 2003; BERGER 2007).

⁸ Cette inquiétude dans l'assurance que cette diversification des formes urbaines puisse garantir à la fois l'attractivité de la ville et une stricte séparation entre public et privé a pour contrepartie une subtile architecture de la clôture. Variation des hauteurs, jeux de porosité et d'épaisseur de parois translucides, introduction d'une signalétique plus ou moins discrète, écarts d'intensité des éclairages, variation de couleurs des façades ou de textures du sol, les multiples figures de la clôture accompagnent les projets d'embellissements tout en permettant de renforcer la ligne de démarcation qui disjoint l'espace public de la propriété privé.

- ⁹ «Voilà la neutralisation: si quelque chose commence à me troubler ou à me toucher, il me suffit de continuer à marcher pour mettre fin à mes sensations» (SENNETT 2000: 117).
- ¹⁰ Park est très explicite sur ce point, cherchant notamment à travers ce phénomène de repli le moyen d'expliquer le problème de la ségrégation.
- ¹¹ L'auteur revient très en détail sur le «caractère conatif de la religion» et sur le double ressort du libéralisme politique qui cherche tant à accueillir la diversité religieuse qu'à se protéger des menaces qu'elle suppose incarnées dans les passions de la foi.
- ¹² L'expression est tirée de THÉVENOT 1997.
- ¹³ Il y a de fait un enjeu remarquable à repartir du cadre interactionniste pour analyser les compétences et les vulnérabilités citoyennes qui se jouent au cœur de ces dispositifs de concertation (BERGER 2009; CARREL 2013).
- ¹⁴ Marion Carrel, dans sa vaste enquête sur des projets de rénovation urbaine à Grenoble, appuie sur la difficulté des acteurs politiques à conformer un public à l'état requis par la consultation ou le débat public. Aux défauts même de l'espace communicationnel établi (désinformation, minage par le mépris politique ou la défiance des habitants, etc.) s'ajoute l'incapacité des participants à s'en tenir aux compétences attendues (contrôle des émotions pour réguler l'échange, endossement assumé des responsabilités citoyennes, effort d'intelligibilité dans la verbalisation du point de vue, etc.) (CARREL 2013).
- ¹⁵ Sur ce point, voir les importantes contributions de GARCIA SANCHEZ 2002 et 2008.
- ¹⁶ Nous n'aborderons par ici le fait que leur pouvoir démesuré d'extension, du fait de l'interconnexion des échanges, des techniques ou des circulations, les rend interdépendants à l'échelle cosmique (NANCY 2012).